

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.		SESSION Juin 2006		Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs							A 300 L
Sujet : Epreuve E.P.1							
Coefficient : 3	Durée :	3 heures	Feuillet :	1/17	R		

EXPRESSION TECHNOLOGIQUE

Numéro du candidat

Situation :

Vous êtes agent vérificateur d'une société certifiée A.P.S.A.D. – NF SERVICES pour l'installation et le contrôle des appareils extincteurs.

Votre client, directeur du supermarché « K », vous demande de prévoir le transfert de ses extincteurs après remodelage complet du magasin, avant le 1^{er} juillet 2006, et souhaite en profiter pour mettre son établissement en conformité par rapport aux exigences de la règle APSAD R4 (édition 09.94.4 de février 2003).

Il vous soumet également une proposition faite par l'un de vos confrères concernant la conformité à la règle APSAD R5 (édition 01.2002.4 de février 2003) de son site et vous demande votre avis motivé sur cette proposition.

Enfin, au cours des travaux, le directeur a retrouvé un plan de sécurité, en parfait état, mais qu'il ne sait pas où placer ; il vous demande de le fixer à l'endroit adéquat.

On demande :

1°) Compléter le feuillet 2/17 (inventaire des extincteurs existants dans l'ancien magasin à transférer avant le 1^{er} juillet 2006).

2°) Faire l'étude de conformité à la règle R4 du nouveau site en vue de l'établissement d'un certificat de conformité N4 (voir plan sur feuillet 3/17 en complétant les feuillets 4/17 et 5/17).

3°) Calculer le coût de l'installation en établissant le devis de mise en conformité (feuillet 7/17), en vous aidant du tarif préférentiel client (feuillet 6/17).

4°) Répondre aux questions sur l'implantation des RIA proposée par votre confrère (feuillets 8 et 9/17).

5°) Déterminer l'endroit précis où le plan de sécurité (spécimen en feuillet 10/17) retrouvé par le Directeur du Supermarché doit être fixé (répondre sur le feuillet 3/17). Répondre également sur les feuillets 10 et 11/17 aux questions relatives aux plans de sécurité de ce magasin.

6°) Répondre aux questions relatives à l'organisation de vos tournées (feuillets 12 à 17/17)

On exige :

- L'étude de conformité N4 et le devis à établir, se feront exclusivement à partir d'appareils de capacité 6 litres / 6 kgs ABC, CO2 5kgs, et si nécessaires d'extincteurs sur roues 50 kgs ABC. Dans la mesure du possible, vous devez réutiliser un maximum d'extincteurs existants.
- Vous devrez répondre sur les feuillets joints
- Tous les documents seront restitués au jury avant de sortir de la salle.
- Le choix des extincteurs devra conduire au devis le plus bas.

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.		SESSION Juin 2006		Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs							A L R
Sujet : Epreuve E.P.1							
Coefficient : 3		Durée : 3 heures		Feuillet : 2/17			

INVENTAIRE DES EXTINCTEURS EXISTANTS

(Déterminer les actions, le nombre d'extincteurs transférés ET si l'extincteur est inutilisable, en préciser le MOTIF)

Nombre d'extincteurs existants	Type	Estampille	Constatacion	Actions (1)	Motif Si extincteur inutilisable	Nombre d'extincteurs récupérables après maintenance	Nombre d'extincteurs échangés	Pts
2	Halon 1211	Jaune 9215	Bon état					/1
1	6 L eau + additif	Jaune 9631	Choc sur cuve environ 13mm					/1
20	6 L eau + additif	Grise 2001-15	Bon état					/1
4	CO2 5kg	Jaune 9707	Bon état Dernière épreuve 07/97					/1
1	CO2 5kg	Grise 2001-31	Bon état Dernière épreuve 10/2001					/1
2	CO2 5kg	Bleue 9631	Vide Dernière épreuve 05/96					/1
4	Poudre ABC 6kg	Gris 2001-31	Bon état					/1

(1) Types d'actions :

T = Transfert

V = Vérification

REF = Réforme

MAA = Maintenance Additionnelle Approfondie (quinquennale)

RD = Révision décennale

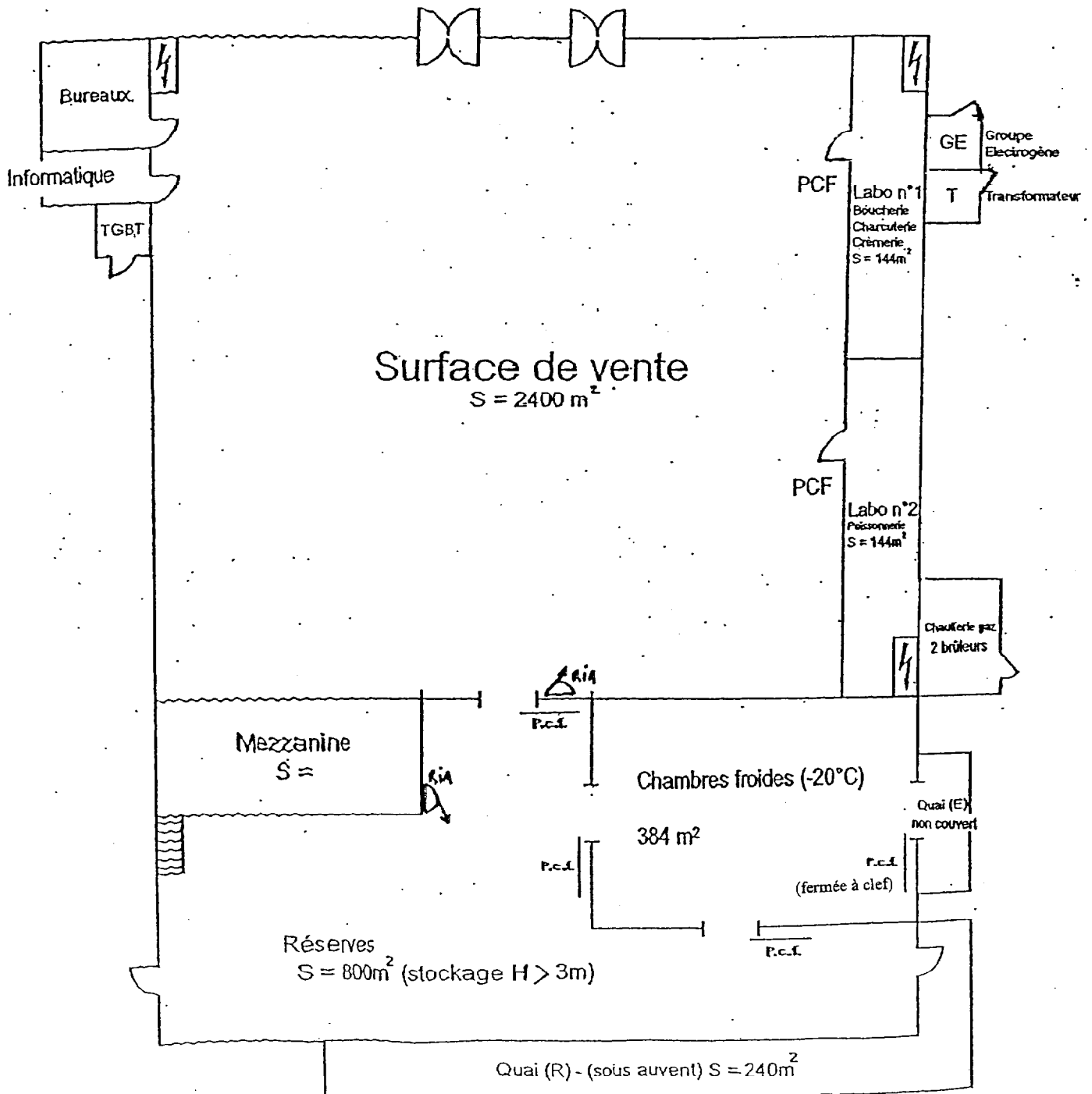
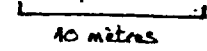
RECH = Recharge

RR = Réépreuve et recharge (requalification)

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2006	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs				A
Sujet : Epreuve E.P.1				L.
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 3/17		R

Supermarché "K"

Échelle: 1 / 400



GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.		SESSION Juin 2006		Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs							A L R
Sujet : Epreuve E.P.1							
Coefficient : 3	Durée :	3 heures	Feuillet :	4/17			

DOTATION A PREVOIR
(pour l'obtention du Certificat N4)

NB 1 : les armoires électriques devront être protégées par des appareils spécifiques ne provoquant pas de dégâts sur les conducteurs électriques ;

NB 2 : il est autorisé de regrouper plusieurs locaux pour en faire une seule zone de base.

Local	Surface (en m2)	Protections générales (nombre et type)	Protections complémentaires (nombre et type) ET JUSTIFICATION	Protections d'activités particulières (nombre et type)	Pts
Surface de vente	2400		OUI → Réponse : NON → Justification :		/1
Informatique	26		OUI → Réponse : NON → Justification :		/1
Labo n°1	144		OUI → Réponse : NON → Justification :		/1
Labo n°2	144		OUI → Réponse : NON → Justification :		/1
Bureaux	56		OUI → Réponse : NON → Justification :		/1
TGBT	16		OUI → Réponse : NON → Justification :		/1
Réserves	800		OUI → Réponse : NON → Justification :		/1
Mezzanine	144		OUI → Réponse : NON → Justification :		/1

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.		SESSION Juin 2006		Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs							A L R
Sujet : Epreuve E.P.1							
Coefficient : 3		Durée : 3 heures		Feuillet : 5/17			

Chambres froides et Quai non couvert	384		OUI → Réponse : NON → Justification :		/1
Quai (R)	240		OUI → Réponse : NON → Justification :		/1
Groupe électrogène	16		OUI → Réponse : NON → Justification :		/1
Transformateur	16		OUI → Réponse : NON → Justification :		/1
Chaufferie gaz (2 brûleurs)	48		OUI → Réponse : NON → Justification :		/1

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2006	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs				A L R
Sujet : Epreuve E.P.1				
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 6/17		

TARIF CLIENTS

1) FOURNITURE D'APPAREILS NEUFS

Type d'appareil	Prix unitaires HT
Eau 6 litres avec additif	150 euros
CO2 5kg	300 euros
Poudre ABC 6 kg	200 euros
Poudre ABC 50 kg	500 euros

*Mise en service, livraison et pose comprises.
TVA : 19,6% - Remise à déduire 20%*

2) COUT DES OPERATIONS

Type d'opération	Prix unitaires HT
Réforme (REF)	5 euros
Vérification (V)	5 euros
Transfert (T)	10 euros
Révision Décennale (RD)	15 euros
Recharge CO2 5 kg (RECH.)	50 euros
Réépreuve recharge CO2 5kg – Requalification (RR)	100 euros
Maintenance Additionnelle Approfondie	10 euros

*Mise en service, livraison et pose comprises.
TVA : 19,6% - Remise à déduire 20%*

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2006	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs				A L R
Sujet : Epreuve E.P.1				
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 7/17		

DEVIS DE MISE EN CONFORMITE N4

1) FOURNITURES (sur 2 points)

TYPE	CAPACITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	TOTAL HT
Eau pulvérisée avec additif	6 litres			
CO2	5 KG			
Poudre ABC	6 KG			
Poudre ABC	50 KG			
			TOTAL HT	
			TVA 19,6 %	
			TOTAL TTC	

2) OPERATIONS ET TRANSFERTS (sur 2 points)

TYPE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	TOTAL HT
REFORME (REF)			
VERIFICATION (V)			
TRANSFERT (T)			
REVISION DECENNALE (RD)			
RECHARGE CO2 5KG (RECH)			
REEPREUVE- RECHARGE CO2 5KG - REQUALIFICATION (RR)			
MAINTENANCE ADDITIONNELLE APPROFONDIE (MAA)			
		TOTAL HT	
		TVA 19,6 %	
		TOTAL TTC	

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2006	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs				A
Sujet : Epreuve E.P.1.				L
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 8/17		R

QUESTIONNAIRE RESEAU RIA

L'un de vos confrères a préconisé d'installer :

- 4 RIA DN 25 / 20 mètres supplémentaires en surface de vente
- 1 RIA DN 33 / 20 mètres supplémentaire en réserves.

En sachant que le magasin dispose déjà :

- d'1 RIA DN 25 / 20 mètres en surface de vente
- d'1 RIA DN 33 / 20 mètres en réserves :

(voir feuillet 3)

QUESTION 1 :

En sachant que le risque est classé « risque important » aussi bien en surface de vente qu'en réserve, cette proposition vous semble-t-elle conforme aux exigences de la règle APSAD R5 ?
Argumentez votre réponse.

/ 5 points

QUESTION 2 :

Dans la proposition de votre confrère, quel devrait être le diamètre de la canalisation d'alimentation des RIA de la surface de vente (alimentation eau de ville) ?

Diamètre _____

/ 3 points

QUESTION 3 :

En supposant que la quantité de RIA proposée par votre confrère est conforme, quel serait le nombre minimal de RIA à prendre en compte pour le calcul des caractéristiques des sources ?

Nombre : _____

/ 2 points

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.		SESSION Juin 2006		Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs							A L R
Sujet : Epreuve E.P.1							
Coefficient : 3	Durée :	3 heures	Feuillet :	9/17			

QUESTION 4:

Avec la même hypothèse que dans la question 3, pendant combien de temps ces RIA devraient-ils être alimentés au cours des essais de réception de l'installation ?

Temps : _____

/ 2 points

QUESTION 5 :

Le client désire avoir une réserve d'eau pour son réseau RIA. Quelle serait la capacité minimale de la cuve dans ce cas ?

Débit : _____

/ 2 points

QUESTION 6 :

Votre confrère a proposé, dans les réserves, l'installation de RIA dotés de diffuseurs « DM/HT ». Cette proposition vous semble-t-elle fondée ? Argumentez votre réponse.

/ 1 point